

## Prendre en compte les RPS dans son management



Toute personne amenée à diriger une entreprise, manager ou animer une équipe.

### Objectif(s) pédagogiques :

- Faire partager aux managers une culture de la prévention des Risques Psycho-Sociaux : comprendre ce que regroupent les RPS.
- Faire prendre conscience de l'impact de la prévention des RPS sur les performances.

Habilités IPRP (DIRECCTE)

Membres du réseau I3R PACA

Partenaires de la CARSAT Rhône-Alpes

Habilitation Formation CARSAT N12300

Habilitation INRS 3166/2014/iRPS-1/07

### Moyens :

**Pédagogiques :** un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes.

**Outils spécifiques :** support vidéo sur le stress au travail ; cas pratiques ; groupes de travail favorisant l'intelligence collective.

**Techniques :** formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

**Encadrement :** tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.



### Lieu :

Marseille/Lyon et en entreprise sur commande.



### Pré-requis

Etre en situation de management d'équipe, management de projet ou être en charge de la prévention interne des RPS (RH, préventeurs...).



### Durée

2 jours / 14h



## DÉROULÉ DE LA FORMATION : 5 étapes

### Origine et réglementation

- Connaître le cadre réglementaire, définir les mots clés.
- Appréhender les enjeux pour l'entreprise, les pathologies et comportements ainsi que les différents niveaux de prévention.

### La prévention des RPS : mener des actions de management

Apprécier l'importance de l'entretien individuel, de l'écoute, du dialogue, et de l'impact du facteur personnalité.

### Savoir faire face aux situations de crise

Identifier les situations de harcèlement, de conflit, de violence : les leviers à privilégier, la mobilisation des acteurs ressources.

### Analyser les situations de travail : repérer les facteurs de RPS dans son entreprise

Faire une analyse multifactorielle des RPS : facteurs liés à la tâche ou au contenu même du travail à effectuer, à l'organisation du travail, aux relations de travail, à l'environnement physique et technique, à l'environnement socio-économique de l'entreprise.

### Mener des actions de sécurité et d'amélioration des conditions de travail

Intégrer les RPS au document unique, la boîte à outils ergonomique, la politique santé au travail.

### Suivi / Evaluation :

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



### Un consultant à votre écoute

Marseille **04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr**

Lyon **04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr**